

Cahier des charges

I. Contexte :

Classée au titre des monuments historiques sur la liste de 1862 et inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco en 1992, la cathédrale Saint-Etienne de Bourges est l'une des plus emblématiques cathédrales gothiques de France, édifiée à partir de la fin du XIIe siècle.

Elle est notamment célèbre pour ses remarquables vitraux.

Des verrières antérieures à la cathédrale gothique subsistent quatre panneaux remontés dans les baies du collatéral extérieur sud. Ils sont datés vers 1160.

Le programme vitré du XIIIe siècle est composé de plusieurs ensembles :

Les verrières du déambulatoire et des chapelles rayonnantes

En place dès 1214, cet ensemble comporte 10 baies ouvrant sur le déambulatoire et 12 baies dans les chapelles rayonnantes. Dans le déambulatoire, une baie illustre l'Ancien testament avec l'histoire de Joseph ; deux verrières hagiographiques présentent la vie de saint Thomas et la légende des reliques de saint Etienne ; enfin, les autres baies sont consacrées à la vie et à l'enseignement du Christ.

Les vitraux du vaisseau central et du premier collatéral

Dans les fenêtres hautes du chœur, se font face, de part et d'autre de la Vierge à l'Enfant et de saint Etienne, au nord 19 prophètes et au sud, les apôtres auxquels s'ajoutent les évangélistes Luc et Marc, Cléophas, Silas et un saint évêque. Ces vitraux datent du premier quart du XIIIe siècle. Contemporaines, les baies hautes du premier déambulatoire et du premier collatéral accueillent quant à elles des archevêques du diocèse de Bourges, de part et d'autre du Christ montrant ses plaies et de la Vierge assise, tenant l'Enfant.

Dans les baies hautes de la nef, les lancettes sont traitées en grisailles, à la différence des oculi et des roses figurés et colorés.

Les vitraux des XIVe, XVe et XVIe siècles

Les dernières années du XIVe siècle sont illustrées par les vitraux provenant de la Sainte-Chapelle remontés dans l'église basse et dans la chapelle d'Etampes.

Plusieurs chapelles latérales fondées au XVe siècle offrent d'admirables vitraux de cette période.

La chapelle dite de Jacques Coeur accueille une admirable Annonciation qui se déploie sur l'ensemble des lancettes.

Les vitraux de la fin du XVIe siècle et du XVIIe siècle

La cathédrale possède deux ensembles de l'époque classique : les vitraux de la chapelle d'axe de la fin du XVIe siècle et ceux de la chapelle des fonts de 1619.

Le XIXe siècle a apporté quelques éléments à l'ensemble des verrières de la cathédrale, comme dans la chapelle Sainte-Solange ou d'Etampes. En revanche, compte tenu de l'exceptionnelle conservation des vitraux anciens, aucune création n'a été envisagée au XXe siècle, si ce n'est l'accompagnement des panneaux de la Sainte-Chapelle dans l'église basse.

II. Projet

Accolée à l'ouest du porche nord, la baie n°33 est l'une des rares baies dépourvue de vitraux anciens. Elle est en effet dotée d'un simple réseau de losanges encadré par une bordure de triangles colorés (cf plan et vues). Afin d'enrichir le corpus vitré de la cathédrale, l'État et le clergé affectataire souhaitent la création d'une verrière réalisée par un artiste contemporain, occasion de s'inscrire dans la tradition séculaire de création de vitraux dans cet édifice.

Initiée à la demande du clergé affectataire cette création sera financée intégralement par l'association diocésaine dans le cadre d'une convention passée avec l'Etat (ministère de la culture) qui assurera l'avance de fonds après délégation des crédits correspondants.

La maîtrise d'ouvrage et la direction des travaux seront assurées par la direction régionale des affaires culturelles (DRAC Centre-Val de Loire), conservation régionale des monuments historiques.

Un jury sera mis en place pour le choix de l'œuvre. Il sera composé de représentants de l'État, de membres de l'association diocésaine et de personnalités qualifiées (voir liste au règlement de consultation). Il se réunira à deux reprises.

III. Programme :

La création d'un vitrail pour la cathédrale Saint-Etienne de Bourges poursuit deux objectifs :

- **commémorer le 700^{ème} centenaire de la dédicace de la cathédrale** par Mgr Guillaume de Brosse, Archevêque de Bourges, le 6 mai 1324, **en y laissant une empreinte mémorielle pour la postérité et en transmettant un message d'espérance, au travers de la représentation de bienheureux et de saints du Berry, jusqu'à nos jours.**

- **s'inscrire dans l'histoire des créations** qui ont embelli et enrichi le patrimoine de la cathédrale au fil des siècles, **en y apportant une contribution du XXI^{ème} siècle.**

Le programme est défini dans la note d'intention établie par le clergé (cf note d'intention).

Aucune forme de représentation n'est imposée aux candidats. Pour être intelligible, la création proposée privilégiera une écriture figurative, mais elle pourra intégrer un vocabulaire symbolique ou abstrait. Elle devra s'intégrer au mieux à son environnement architectural et vitré.

A noter que la bordure de triangle bleu et rouge pourra être conservée et intégrée à la composition, ou sera déposée en conservation.

IV. Détail des travaux :

Déplacement du confessionnal, pour mémoire, hors lot (commandés directement par la DRAC)
Echafaudages extérieur et intérieur, pour mémoire, hors lot (commandés directement par la DRAC)

Dépose de la protection grillagée
Purge du solin périphérique
Dépose du vitrail actuel
Prise de cotes
Panneaux provisoires
Création conception
Carton échelle 1
Panneau échantillon
Fourniture de verre
Façonnage du verre
Fourniture plomb
Façonnage du plomb
Masticage des panneaux
Restauration de bordures
Restauration d'armatures
Pose du vitrail (cis transport)
Calfeutrement périphérique
Repose de la protection grillagée (ou pose d'une verrière de doublage thermoformée, en harmonie avec le doublage des baies hautes de la nef)
Dépose échafaudages et repli, pour mémoire, hors lot (commandés directement par la DRAC)
Remplacement du confessionnal, pour mémoire, hors lot (commandés directement par la DRAC)

V. Métrés :

Dimensions de la baie, d'après photographies.
largeur 2m
hauteur 5m
Surface estimée à 9 m²
Périphérie estimée à 15 ml.

Les dimensions précises seront relevées en début de chantier. Les quantités du bordereau de prix unitaire seront ajustées par voie d'avenant si besoin.

VI. Cahier des charges techniques :

La technique du vitrail est privilégiée pour la création de la nouvelle verrière. Cette technique suppose les conditions cumulatives suivantes : composition à partir de verres plats, translucides (incolors, colorés dans la masse et/ou peints), assemblés par sertissage au plomb. Les proportions et effets de matière restent à l'appréciation des candidats.

Cependant, les propositions techniques alternatives peuvent être acceptées.

Les déplacements du confessionnal et des bancs ne font pas partie de la prestation. Ils seront commandés directement par la DRAC. Le confessionnal ne sera pas remis à cet emplacement, afin que la nouvelle baie puisse être perçue dans son intégralité.

Les échafaudages intérieurs et extérieurs ne font pas partie de la prestation. Pour des raisons de sûreté, ils seront commandés directement par la DRAC. Les plateaux seront équipés d'échelle d'accès.

L'échafaudage extérieur sera monté sur toute la largeur de la travée, sur toute la hauteur de la baie et intégralement bardé en planches ou panneaux de bois fixés dessus, afin d'empêcher les intrusions. Ses points de fixations seront pris dans les joints de la maçonnerie. Une porte pleine sera aménagée dans la clôture et équipée d'une serrure 3 points en applique.

L'échafaudage intérieur sera monté sur la largeur et la hauteur de la baie. Il sera protégé par un enclos bardé en planches ou panneaux de bois dont l'emprise n'occupera pas plus de la moitié de la travée et laissera un dégagement suffisant et sécurisé pour l'accès au porche nord (cf plan ci-joint).

Si la protection grillagée est conservée dans le cadre du projet, elle sera stockée sur site après dépose (dans l'enclos nord).

La purge du solin périphérique se fera manuellement sans outillage électrique.

La dépose des panneaux se fera depuis l'extérieur. La bordure de triangle bleu et rouge sera déposée en conservation. Elle sera soit restaurée et intégrée à la composition, soit conditionnée pour être conservée dans la cathédrale. Le reste de la verrière déposée sera récupéré par la DRAC.

Les panneaux provisoires seront réalisés en panneaux contreplaqués ou OSB et d'épaisseur de 15mm minimum, fixés sur ossature bois et/ou barlotières. Le parement extérieur sera recouvert d'un film étanche à l'eau. La périphérie sera calfeutrée par un joint souple. Le titulaire devra s'assurer du bon état de cette clôture provisoire tout au long du chantier et intervenir pour réparer d'éventuelles dégradations.

En phase conception, un carton d'ensemble sera dessiné à l'échelle 1/2 et un panneau sera créé à l'échelle 1. Le carton et le panneau seront présentés en atelier et soumis aux observations du jury, avant la mise en production du vitrail.

Si les bordures de triangle bleu et rouge sont conservées dans le cadre de la création, leur restauration sera réalisée par un restaurateur ayant une expérience en restauration de vitrail, après validation du protocole par les services patrimoniaux de la DRAC

La prestation de pose comprendra toutes sujétions de transport nécessaires à sa réalisation.

Les armatures seront restaurées in situ suivant le protocole suivant :
Brossage manuel léger à la brosse métallique (en évitant de rayer les armatures).
Redressage éventuel à froid.

Epoussetage et dégraissage des fers.
Application de 2 couches de peinture glycérophtalique de couleur brune.
Fourniture et pose en recherche et remplacement des pannetons en fer forgé.
Réfection des scellements au plomb ou à la chaux dans les trous existants.

Le calfeutrement périphérique sera réalisé en mortier à la chaux naturelle hydraulique de type NH5.

Le traitement des maçonneries de la baie et de son pourtour ne font pas partie du projet.

Si la protection grillagée est conservée, elle sera re-scellée au plomb. Si la nouvelle verrière est doublée, la verrière de doublage sera d'aspect extérieur comparable à la verrière des baies hautes. La serrurerie rapportée sera soumise à validation de la DRAC.

VII. Planning :

La prestation se déroulera en 8 mois déclinés en 4 phases. Elle débutera à compter de la notification du contrat par la DRAC Centre-Val de Loire.

1ère phase (3 mois) :

Création, cis production et présentation en atelier d'un carton d'ensemble à l'échelle 1/2.
Production et présentation en atelier d'un panneau à l'échelle 1.

2ème phase (1 mois) :

Echafaudage extérieur, dépose du vitrail, prise de cotes, pose d'une clôture provisoire.

3ème phase (3 mois) :

Conception et création en atelier, restauration des bordures.

4ème phase (2 mois):

Pose du vitrail créé, calfeutrement périphérique, repose de la protection grillagée ou pose d'une verrière de doublage thermoformée, dépose des échafaudages.

VIII. Contacts :

Direction régionale des affaires culturelles du Centre-Val de Loire (DRAC)

Conservation régionale des monuments historiques (CRMH)

131, rue du Faubourg Bannier

Bâtiment E

45000 ORLEANS

Tel : 02 38 78 85 25

Affaire suivie par :

Pascal Chauveau, Ingénieur du patrimoine, pascal.chauveau@culture.gouv.fr

Irène JOURD'HEUIL, Conservatrice des monuments historiques, irene.jourdheuil@culture.gouv.fr